

## APHASIE ET RÉFLEXIBILITÉ

---

OLEG BERNAZ

### Abstract

The scope of this paper is to bring out a philosophical interpretation of the linguistic problem of aphasia. The hypothesis that we propose states that aphasia is a specific figure of alterity. In order to argue this point of view, we do not question the normativity of norms that structure the function of language but, on the contrary, it is the analysis of the specificity of the blockages interrupting the word articulation that will help us to understand the rules underlying the order of language.

### Introduction

L'intérêt de cet article est d'apporter un éclairage philosophique sur une question d'ordre linguistique et plus précisément sur le problème de l'aphasie. L'hypothèse que nous soutenons consiste à dire que l'aphasie est une figure spécifique de l'altérité. Pour étayer cette hypothèse, nous n'analyserons pas les pannes de langage à partir d'une présentation préalable du statut de la normativité des normes présumées idéales et qui, de tous temps, régissent le fonctionnement normal du langage mais, au contraire, c'est à partir d'une mise en évidence de la *singularité* des dysfonctionnements des opérations du langage que seront thématisées les règles immanentes aux pratiques discursives. On le verra, une telle manière de traiter l'aphasie nous conduira vers un questionnement d'ordre philosophique s'enracinant dans la pensée de Fichte à la lumière de laquelle nous tâcherons d'approfondir l'analyse d'un cas particulier de trouble de langage.

Rapportons-nous tout d'abord à quelques cas spécifiques d'aphasie afin d'analyser, sur cette base empirique, la manière dont on peut expliquer le mode de fonctionnement du langage. Nous présenterons plus précisément quatre cas d'aphasie décrits par Jean Gagnepain dans son introduction à la théorie de la médiation. Ils

se divisent en deux catégories fondamentales de trouble de langage, chaque catégorie incluant deux types particuliers d'aphasie s'opposant l'un à l'autre.

## 1. La bipolarité du langage

Dans les analyses que Jean Gagnepain propose sur les pannes qui bloquent l'usage de la langue<sup>1</sup>, nous trouvons la description d'un type d'aphasie manifestant un dérèglement particulier du langage. Ainsi une personne ne pouvait pas prononcer correctement un certain mot même si elle *savait* parfaitement ce qu'elle voulait dire. Pour utiliser le mot « domino », elle ne cessait pas de prononcer « madio » ou « nodima » sans pouvoir articuler le sens qu'elle voulait exprimer dans une forme sonore qui lui soit adéquate. Lorsqu'elle réussissait à prononcer correctement le mot « domino », elle le perdait dans le même instant et sa recherche commençait à nouveau. Dans ce cas de figure, c'est le hasard qui détermine la mise en forme sonore des mots. Cette aphasie s'appelle « phonologique » dans la mesure où elle est une perte de la capacité d'articuler dans des sons les mots dont on comprend sans difficultés le sens<sup>2</sup>. Observons que, dans ce cas, l'aphasie relève d'un déséquilibre entre une perception claire du sens et un registre sonore difforme. Le mot est ainsi clairement délimité lorsqu'on le rapporte à la perception du sens qui l'habite et, en même temps, phonétiquement illimité parce que son habit acoustique est déchiré. Chez l'individu aphasique dont il est question ici, la capacité d'instituer la limite du sens se rapporte donc à une suite infinie de sons sans ordre.

Ce type d'aphasie se rapporte à un autre qui lui est opposé. Dans l'ouvrage cité précédemment, Gagnepain décrit le cas d'un garçon aphasique qui pouvait facilement prononcer les mots qu'il utilisait, et cela même lorsqu'il fallait les lire. Pourtant, le problème était constitué par ce que, dans le premier exemple, était le point fort, à savoir la perception du sens des mots. L'analyse de ce deuxième cas relève qu'un mot comme « chat » n'a pas un support de sens, si bien qu'il peut signifier, pour l'individu aphasique, « achat » ou « charité ». Contrairement au

---

<sup>1</sup> Gagnepain Jean, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, pp. 53-65. Précisons qu'en décrivant les deux premiers cas d'aphasie, Gagnepain s'inspire notamment des *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Nous ne pouvons pas nous attarder ici sur une interprétation des travaux de Saussure. Pour une introduction à la linguistique saussurienne, nous nous rapporterons notamment à Milner Jean-Claude (*Le périple structural. Figures et paradime*, Paris, Verider, 2008) ainsi qu'au travail approfondi qu'y a consacré Maniglier Patrice (*La vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*, Paris, Léo Scheer, 2006).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 58.

premier type d'aphasie, dans ce cas de figure, la rigueur définissant les limites de l'articulation sonore se rapporte à un infini désordre du sens. La clarté de la voix est ainsi doublée d'une foncière ambiguïté caractérisant la signification des mots. C'est pourquoi on appelle « sémiologique » le deuxième type d'aphasie<sup>3</sup>. Tout comme dans le cas précédent, c'est encore un déséquilibre que l'on peut reconnaître chez l'individu aphasique qui peut clairement prononcer des mots sans les délimiter dans un registre apriorique où ils acquièrent le sens qui leur est propre.

L'analyse de ces deux premiers cas d'aphasie retient notre attention sur plusieurs aspects centraux pour le fonctionnement du langage. Insistons tout d'abord sur le fait que l'importance de cette démarche privilégiant la singularité des dysfonctions du langage consiste en ceci qu'elle ne les thématise pas comme autant de déviations ou d'écarts mesurés par rapport à une norme formelle transcendante. Au contraire, c'est sur un plan d'immanence qu'elle situe à la fois les carences et les règles du langage. L'avantage d'une telle problématisation consiste plus précisément dans la mise en évidence de la *singularité* des troubles de langage afin de leur apporter un traitement adéquat. Si le point de vue adopté par une norme formelle réside dans une position d'extériorité indifférente à ce qui rend spécifique une carence de langage, le point de vue d'immanence se caractérise par l'effort de saisir l'individualité d'un problème langagier en tant que point d'appui nécessaire à la compréhension des modes de fonctionnement du langage.

En quoi consiste, au juste, le mode de fonctionnement du langage ainsi situé dans le sillage des deux premiers cas d'aphasie discuté précédemment ? Il met en lumière la bipolarité du langage, à savoir l'intime articulation, dans un seul mot, de deux faces irréductibles, telles le son et le sens. Autant dire que le sens renvoie nécessairement au son et vice versa afin de former des mots dont il nous faudra encore préciser les opérations qui président à leurs usages dans des multiples contextes langagiers. Selon cette perspective, l'aphasie en tant que figure spécifique de l'altérité est une exagération du statut d'un des pôles constitutifs du mot et, simultanément, l'érosion de son autre dimension. On l'a déjà dit, l'aphasie se manifeste en tant que rapport asymétrique entre deux pôles constitutifs du langage, le sens et le son. L'altérité, en suivant cette manière d'analyser la langue, est un certain rapport au vide qui se creuse lorsqu'une des faces du mot est déchirée. Or ce rapport au vide, nous n'entendons pas l'analyser en prenant pour repère ultime l'extériorité d'une norme formelle régissant souverainement le fonctionnement du langage mais, au contraire, en saisissant la particularité du trouble qu'il indique.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 59.

Pour l'heure, contentons-nous de souligner cet aspect central de notre analyse : le rapport au vide en tant que déchirure d'un des pôles constitutifs du langage n'est pas nécessairement pathologique. Il le devient cependant lorsque le côté intact du langage tente d'occuper la fonction que devrait normalement assumer celui qui est en panne. Se crée ainsi non seulement un rapport asymétrique définissant l'aphasie mais, de surcroît, une « monstruosité »<sup>4</sup>, à savoir le monopole qu'une des parties du langage institue afin de *compenser* le rôle que devrait occuper une autre. Ainsi, l'altérité en tant que rapport au vide devient pathologique au moment de l'effacement du vide. C'est dire qu'un autre type de rapport aux trous qui fracturent le langage est possible. Contrairement au premier, il ne consiste pas dans l'effacement du vide créé au sein du langage, mais dans le maintien d'une attention au mode dont il spécifie le fonctionnement du langage<sup>5</sup>.

La bipolarité du langage est le premier élément que nous avons appris après avoir discuté deux cas d'aphasie, l'un phonologique, l'autre sémiologique. Insistons sur le point suivant de notre démarche en examinant deux autres cas d'aphasie.

## 2. La double articulation du langage

Le premier cas d'aphasie se rapportant à une autre dimension du langage que celle examinée antérieurement relève d'une incapacité à sélectionner les traits distinctifs d'une langue. Afin de le comprendre dans sa spécificité, nous suivrons les explications de Roman Jakobson auxquelles Gagnepain fait référence. Un seul exemple suffit pour éclairer ce premier trouble du langage. En demandant à un aphasique « qu'est-ce qu'un crayon ? », Jakobson note, sur la base de recherches empiriques, que sa réponse était « pour écrire ». Dans ce cas de figure, l'individu aphasique ne peut pas donner la définition d'un mot, ni le remplacer avec un autre terme qui lui est équivalent. La réponse qu'il fournit est, dans ce cas, liée au *contexte* d'usage de l'objet auquel se réfère le mot, en l'occurrence l'écriture.

En suivant cette même logique, on peut évoquer un autre exemple décrit par Jakobson. Si l'on demande à un aphasique « qu'est-ce qu'un célibataire ? », la réponse ne peut pas être donnée que dans le cas où le terme de célibataire est supporté par une conversation sur le *contexte* auquel se rapporte le mot « célibataire ». C'est pourquoi l'aphasique dont il est question ici ne peut répondre à la question posée qu'en décrivant les appartements ou les lieux de travail des célibataires.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>5</sup> Nous reviendrons plus longuement sur cet aspect de notre analyse.

Ainsi, l'équivalence entre « célibataire » et « homme non marié » n'est pas une opération sur laquelle l'aphasique pourrait s'appuyer pour répondre à la question posée précédemment. Porté par une attention s'épuisant dans la spécificité des contextes, ce qui manque à l'aphasique, c'est l'opération de repli du langage sur lui-même rendant possible le choix de certaines entités linguistiques nécessaires pour former une phrase<sup>6</sup>.

A l'opposée de cette catégorie de trouble de langage se situe l'aphasie que l'on peut définir par le manque inhérent à l'opération de mise en contexte<sup>7</sup>. C'est plus précisément le trouble de contiguïté qui pose ici problème, de telle sorte que le discours de l'individu aphasique ressemble à un message télégraphique, sans ordre réfléchi<sup>8</sup>. Ce malade aphasique, comme le note Jakobson, perçoit bien les mots sans pouvoir saisir les voyelles et les consonnes dont ils sont *composés*<sup>9</sup>. Puisque l'altération de la langue se rapporte, dans ce cas de figure, à une carence interne à la capacité à combiner des entités linguistiques, l'ampleur des phrases diminue considérablement si bien que l'ordre du langage se brise dans un tas de mots. Les règles syntaxiques sont ainsi frappées par un trouble de langage qui rappelle l'agrammatisme où le mot d'ordre est le chaos. C'est pourquoi le discours de l'aphasique du deuxième type rassemble au langage infantile où un énoncé se réduit à une simple phrase ou une phrase à un seul mot. Dans ce cas, le problème n'est pas tant l'absence des mots qui peuvent se substituer l'un à l'autre que leur mise en articulation. Ainsi, contrairement à l'aphasie du premier type, c'est le manque de contexture qui bloque l'institution d'un ordre dans le déploiement du langage<sup>10</sup>.

En analysant ces cas d'aphasie, force est de reconnaître que les troubles aphasiques se divisent en deux autres types de trouble qui, si on les examine en leur spécificité, font voir un certain type de carence inhérente aux capacités subjectives propres à l'acte de parler. Essayons de reconstruire le mode de fonctionnement du langage à la lumière de ces analyses de l'aphasie. Il peut être discuté en faisant la distinction entre deux opérations primaires de la langue.

---

<sup>6</sup> Cf. Jakobson Roman, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », in : *Id., Essais de linguistique générale. 1. Les fondations du langage*, traduction et préface par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963, p. 54. Sur ce point, voir aussi Roman Jakobson, « L'aphasie comme problème linguistique », in : *Id., Langage infantin et aphasie*, traduction par J.-P. Boons et R. Ziguris, Paris, Minuit, 1969, p. 113.

<sup>7</sup> Jakobson R., « L'aphasie comme problème linguistique », *op. cit.*, p. 114.

<sup>8</sup> Jakobson R., « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », *op. cit.*, p. 57.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 58-59.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 58.

1) Il faut souligner, premièrement, que tout signe linguistique est formé par la *combinaison* des éléments *constituants* dont il est le contexte. La combinaison des signes constituants, comme par exemple les phonèmes ou les syllabes, est une opération primaire du langage rendant possible la mise en contexte des éléments combinés en des unités plus complexes comme le mot ou la phrase. Ainsi, la combinaison et la mise en contexte sont deux opérations langagières intimement articulées : toute combinaison des mots relève d'un effort de « contexture » et chaque mise en contexte suppose l'action de combinaison<sup>11</sup>.

2) La deuxième opération primaire du langage est la sélection. Celle-ci suppose l'existence d'une richesse de signes préexistants que l'individu sélectionne pour l'articuler en des unités langagières qui lui sont supérieures. C'est l'attention portée à la sélection des signes qui rend possible, en même temps, leur substitution par d'autres signes équivalents. La sélection et la substitution sont les deux autres opérations primaires représentant les deux faces d'une même médaille.

Dans tout message reçu, chaque individu perçoit, sans les avoir thématisées pour elles-mêmes, les deux catégories d'opérations primaires du langage. Ainsi percevons-nous chaque mot en tant qu'il est toujours déjà le contexte d'une combinaison de signes élémentaires et, en même temps, c'est à la lumière de l'opération de sélection qu'est perçue l'émergence de la parole. En d'autres mots, tout élément constitutif d'unités langagières plus complexes s'insère dans un réseau discursif structuré à la fois par la *contiguïté* (ce qui rend possible la combinaison entre différents signes élémentaires) et la *similarité* (d'où la possibilité de substitution entre des signes équivalents). Pour le dire en termes plus techniques, la première opération élémentaire désigne la fonction *métaphorique* du langage, alors que la deuxième se réfère à sa fonction *métonymique*<sup>12</sup>.

Parler, c'est donc sélectionner certaines entités linguistiques tout en les combinant à des niveaux divers de complexité. La carence de l'une ou l'autre opération linguistique spécifie deux types d'aphasie auxquels peuvent être ramenées toutes les autres sous-catégories des troubles de langage.

De fait, dans le cas du premier type d'aphasie se caractérisant par une déficience dans l'opération de sélection, c'est la mise en contexte qui devient une opération décisive. L'acte de parole est ainsi une réaction à des sollicitations extérieures : ce n'est pas l'individu qui prend l'initiative de parler car ce que lui manque, c'est précisément l'attention portée à la sélection des mots. Par consé-

---

<sup>11</sup> Cf. Jakobson R., « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », *op. cit.*, p. 48.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 61.

quent, la parole est, dans ce cas de figure, mise en contexte, réponse et effort de compléter des phrases dites précédemment ou simplement imaginées. C'est pourquoi l'aphasique du premier type échoue exactement au point de démarrage des phrases. « Quand on présente à un tel malade, affirme Jakobson, des fragments de mots ou de phrases, il les complète avec beaucoup de facilité. Son discours n'est fait que de réactions : il continue aisément une conversation mais éprouve des difficultés à amorcer un dialogue »<sup>13</sup>. Le trouble du langage définissant le premier type d'aphasie se caractérise ainsi par une passivité lorsqu'il s'agit de commencer une discussion et, en même temps, par une habilité consistant à réagir à des initiatives venant d'autrui. Chez l'aphasique dont il est question ici, le pôle dominant dans l'acte de parler est la contexture, l'insertion des mots dans des contextes plus larges comme une phrase ou un texte. Contrairement à ce trouble de langage, le deuxième type d'aphasie consiste dans l'exagération de l'autre fonction du langage si bien que la mise en contexte tend à être compensée par l'opération de sélection des mots. Insistons sur cette manière d'appréhender les fonctions du langage.

A regarder de plus près la manière jakobsonienne de problématiser l'aphasie, il est important de noter l'existence de deux actions opposées inscrites dans le déploiement de la parole et dont le point d'équilibre représente le fonctionnement normal du langage. La première action est orientée vers l'intérieur du sujet, la deuxième vers l'extérieur. Si l'action intériorisante représente le moment de la réflexion, l'action orientée vers l'extérieur s'épuise quant à elle dans une région empirique.

De fait, le premier trouble de langage analysé par Jakobson correspond à une carence interne à la capacité proprement réflexive du sujet. Celle-ci consiste dans un repli du langage sur soi-même, action nécessaire à la sélection des entités linguistiques combinées dans des unités langagières plus larges. Dans ce mouvement de retour sur soi-même, le langage devient son propre objet d'analyse, il y prend conscience de soi-même. Les logiciens appellent « métalangage » une telle aptitude caractérisant la réflexion. Il n'est sans doute pas nécessaire d'avoir des connaissances approfondies dans le domaine de la logique pour savoir ce que c'est que le métalangage car chaque individu, dans son expérience quotidienne de parler, réfléchit sur sa propre langue pour remplacer tel mot par un autre ou pour articuler autrement une phrase qui peut paraître insuffisamment cohérente. Cette opération métalinguistique est nécessaire pour le « fonctionnement normal » de la langue ainsi que pour son apprentissage efficace<sup>14</sup>. En effet, les discussions sur

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>14</sup> Cf. *ibid.*, p. 54.

la langue occupent une fonction considérable dans l'acquisition du langage chez les enfants d'âge préscolaire. Or c'est précisément cette aptitude aux opérations métalinguistiques qui est en panne chez un certain type d'aphasique<sup>15</sup>. Ainsi, c'est l'action opposée à celle caractérisant l'opération métalinguistique qui domine, dans ce cas, le fonctionnement du langage si bien que l'aphasique du premier type n'agit qu'en réagissant aux sollicitations des contextes qui lui sont extérieurs. L'aphasie, de ce point de vue, est un déséquilibre ou un écart d'un équilibre définissant le point d'harmonie entre deux actions opposées.

Le deuxième type d'aphasie s'explique, selon Jakobson, à la lumière d'une même analyse du langage. En effet, la deuxième action, nous l'avons déjà affirmé, est orientée vers l'extérieur. En d'autres termes, c'est l'opération consistant dans la mise en contexte des entités linguistiques qui définit la deuxième opération primaire du langage. Or lorsque l'opération de contexture est manquante, c'est l'action intériorisante qui devient le pôle dominant dans le fonctionnement du langage.

Tout comme dans le cas des aphasies à partir de l'analyse desquelles nous avons discuté les deux faces du mot, à savoir le sens et le son, ici encore l'altérité se caractérise par un certain rapport au vide qui se creuse lorsqu'une des fonctions du langage devient défaillante. Le pathologique, en suivant cette perspective, n'est pas tant le vide créé que la domination du vide qu'une des opérations du langage peut réussir à renforcer en essayant de compenser la position que devraient normalement occuper les fonctions troublées de la langue.

Pour avancer dans cette démarche, notre proposition ne consiste pas à questionner la normativité des normes se trouvant au fondement de toute règle régissant les actes de langage. Notre intérêt consiste plutôt à radicaliser, d'un point de vue philosophique, la manière suivant laquelle on peut analyser la *singularité* d'un trouble de langage.

C'est pourquoi il convient de se concentrer sur un cas de trouble que nous avons déjà examinés afin de le discuter sous un prisme réflexif philosophique. Pour ce faire, considérons le trouble de langage consistant dans une carence inhérente à l'opération de sélection des traits distinctifs du langage. Dans ce cas, c'est l'aptitude aux opérations métalinguistiques qui est en panne chez l'individu aphasique. Comme le relève Jakobson, le métalangage est un facteur déterminant dans l'apprentissage du langage. Ne pouvant pas poser un langage-objet face au métalangage qui s'y rapporte, et ne pouvant donc pas prendre conscience de ce qu'il utilise pourtant, le sujet aphasique se trouve dans l'impossibilité d'apprendre

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 54 et 218.

la langue par un biais réflexif<sup>16</sup>. Si l'on considère la spécificité de ce type d'aphasie, la question est de savoir *dans quelles conditions l'institution du métalangage devient-elle possible*. Cette question est importante non seulement d'un point de vue théorique car l'enjeu est, en même temps, de comprendre les modes dans lesquels se déploie la pratique d'apprentissage de la langue. Avançons dans cette direction de notre démarche.

Il convient tout d'abord de préciser que notre question ne vise pas les conditions de possibilité de l'apprentissage du langage. Chez l'individu considéré normal, c'est l'aptitude au métalangage, *i.e.* le pouvoir du langage de se plier sur soi en se posant comme objet de réflexion, qui représente une telle condition de possibilité et qu'il faut activer dans la pratique d'apprentissage de la langue. Or lorsqu'une telle aptitude est en panne, c'est plus profondément la *possibilisation* d'une condition spécifique de possibilité qu'il faut interroger. Nous faisons ainsi la distinction entre deux niveaux différents d'analyse. D'une part, il s'agit de mettre en relief des conditions de possibilité de l'apprentissage. Dans le cas que nous intéressent ici, c'est le métalangage qui est la figure spécifique d'une telle condition de possibilité. Mais il est important de thématiser, d'autre part et de manière plus radicale, la possibilité même de l'institution des conditions de possibilité. C'est pourquoi nous avons employé le terme de *possibilisation* pour décrire ce deuxième niveau. Afin d'analyser cette dimension de la réflexion, tournons nous vers la philosophie transcendantale de Fichte et plus précisément sur sa *Doctrine de la science de 1804*<sup>17</sup>.

### 3. Réflexion et réflexibilité

Pour discuter la pertinence de la théorie fichtéenne de la subjectivité dans le cas qui nous intéresse ici, précisons premièrement que l'objet d'analyse de la philosophie transcendantale n'est pas ce qui se présente aux sens mais ce qui rend possible cette présentation. Or ces conditions de possibilité de l'expérience ne sont pas, chez Fichte, le résultat d'une argumentation purement formelle. Au fait, le transcendantal est ce à quoi a accès le *regard* du sujet. Il est important de préciser, selon cette perspective, que les conditions de possibilité ont, selon Fichte, le statut d'objet vu *dans le saisissement de l'acte même* du voir. Se voir soi-même sujet regardant – telle est l'exigence se référant au travail propre au philosophe transcendantal. Cette

<sup>16</sup> Sur ce point, voir aussi Gagnepain J., *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, *op. cit.*, pp. 69–70.

<sup>17</sup> Fichte J. G., *Die Wissenschaftslehre. Zweiter Vortrag im Jahre 1804*, Hamburg, Felix Meiner, 1975 (noté WL) ; *Id.*, *Doctrine de la science de 1804*, traduction par Didier Julia, Aubier, Paris, 1967.

observation est centrale en ceci qu'elle met l'accent sur l'*acte* sous-tendant le saisissement des conditions de possibilité dont la philosophie de Kant n'avait fourni que les résultats sans en avoir thématiqué les prémisses, comme le rappelle à juste titre Alexander Schnell<sup>18</sup>. Le terme qu'utilise Fichte pour décrire cet acte est « vision intellectuelle » (*Einsicht*) dont il faut maintenant décrire la spécificité.

Pour ce faire, notons avant tout que, chez Kant, c'est l'hétérogénéité qui caractérise le rapport s'établissant entre, d'un côté, les catégories formelles de l'entendement et, de l'autre côté, les données empiriques de notre intuition. Comment s'articulent ces deux niveaux différents ? Fichte va apporter une réponse originale à cette question dans la mesure où il interroge non pas tant le statut des schémas assurant le rapport entre les catégories formelles de l'entendement et l'expérience sensible mais, nous l'avons déjà noté, ce qui a rendu possible la description des conditions de possibilité de l'expérience, à savoir le *Moi* et l'*activité* (*Tathandlung*) qui le définit<sup>19</sup>.

En effet, le principal objectif de la démarche fichtéenne est d'analyser le processus génétique à la fois de l'unité et de la disjonction kantienne entre le domaine de la pensée et celui de l'être. De ce point de vue, l'important n'est pas de construire *après coup* les opérations de synthèse analysées par Kant dans la *Critique de la faculté de juger*<sup>20</sup> mais, plus fondamentalement, de saisir la genèse même de l'articulation entre la pensée et l'expérience<sup>21</sup>. C'est pourquoi Fichte se propose de saisir la vérité dans son unité *vivante* et non simplement formelle, c'est-à-dire d'un point de vue *extérieur* au rapport à l'expérience. En d'autres termes, l'analyse du savoir absolu, *i.e.* dépouillé de tout contenu empirique variable selon le contexte dans lequel il s'inscrit, doit être faite sur le plan d'immanence où jaillit la vérité dans son unité originaire. De fait, le mouvement d'articulation des arguments fichtéens se déploie dans le sens d'une critique de l'approche purement formelle de thématiser la vérité tout en approfondissant l'analyse de la pertinence d'une méthode génétique capable de saisir l'acte même d'émergence de l'unité de l'être et de la pensée.

Concentrons-nous sur un aspect central de cette méthode génétique en nous référant au statut de la *vision*. En effet, Fichte affirme, dès les Prolégomènes, que sa méthode doit pouvoir permettre d'orienter « l'œil spirituel » du sujet<sup>22</sup>. Or le

<sup>18</sup> Schnell Alexander, *Réflexion et spéculation*, Grenoble, Jérôme Millon, 2009, p. 21.

<sup>19</sup> WL, p. 27 ; tr. fr., p. 42.

<sup>20</sup> WL, p. 20, tr. fr., p. 35.

<sup>21</sup> Cependant chez Fichte ce processus génétique n'est pas *un* mais divisé en deux modes selon lesquels on peut thématiser, d'une part, le rapport entre l'être et la pensée et, d'autre part, l'articulation entre les termes « x », « y » et « z ». Ainsi, en faisant référence aux trois Critiques de Kant, c'est sur un triple niveau qu'est examiné, par Fichte, la dichotomie entre l'être et la pensée.

<sup>22</sup> WL, p. 5, tr. fr., p. 22.

regard ainsi orienté vers la *possibilité* de la nécessité des conditions de possibilité du savoir n'est pas la conscience de l'individu dans la mesure où le mode de déploiement de celle-ci implique toujours déjà un clivage constitutif entre le sujet et l'objet. C'est pourquoi il faut aller au-delà de la scission qui s'établit entre l'objet et sa représentation afin de percer le sens de la vue génétique d'un soi se faisant à même l'acte de son effectuation. Autrement dit, c'est le principe même de l'unité de l'être et de la pensée qu'il faut chercher. Or l'accès à ce principe ne peut pas se faire d'un point de vue extérieur, faute de quoi on renforcerait le clivage entre l'objet et le sujet. Il relève plutôt d'une *puissance* intérieure (*Trieb*)<sup>23</sup>. C'est pourquoi Fichte utilise le terme de « lumière » afin de décrire l'accès à l'absolu. Ainsi, la scission entre le sujet et l'objet doit être supprimée afin que la lumière puisse être saisie dans sa *puissance d'engendrement* de l'unité de l'être et la pensée. « S'il s'agit de parvenir à exprimer et à réaliser la lumière absolue, souligne Fichte, alors le concept doit être posé, pour être anéanti par la lumière immédiate : car c'est en cela précisément que consiste l'expression de la lumière intérieure »<sup>24</sup>. La lumière intérieure ou la *vision intellectuelle* (*Einsicht*) est la voie d'accès au principe du savoir absolu si bien qu'elle implique l'anéantissement du concept (*i.e.* la conscience et la scission sujet/objet qui lui est constitutive). En conséquence, c'est une dimension *inconcevable*, puisqu'en se situant *au-delà* du concept, qui se fait voire dans l'acte même d'anéantissement du concept. La suppression du blocage qu'est la disjonction sujet/objet conduit ainsi au surgissement du *Licht* en tant que principe génétique de la contemporanéité de l'être et de la pensée. Cette analyse nous ramène de nouveau vers le constat d'après lequel c'est sur un plan d'immanence que Fichte pose le problème de l'unité du savoir absolu tout en évitant le point de vue formel extérieur à la genèse du rapport entre la pensée et l'être. Or sur ce plan, ce n'est pas de la *réflexion* qu'il s'agit de décrire la spécificité car elle demeure captive de la dichotomie sujet/objet exigeant l'analyse de l'adéquation entre le registre de la représentation et celui des choses représentées. Pour thématiser ce niveau propre à l'*Einsicht*, il faut faire usage du concept de *réflexibilité* en tant que *possibilisation* de la nécessité des conditions dans lesquelles l'unité de l'être et de la pensée est simplement possible. Ainsi, la réflexibilité est une vue génétique du soi se voyant devenir sujet regardant. Selon notre perspective, la condition de possibilité de l'émergence de l'aptitude au métalangage, en panne chez l'individu aphasique, est la réflexibilité. Si l'on suit Fichte, force est de reconnaître que la réflexibilité renvoie notre attention à la fois à une *vision* primaire (*Einsicht*) et à une *puissance*

<sup>23</sup> WL, p. 261 ; tr. fr., p. 248.

<sup>24</sup> WL, p. 37, tr. fr., p. 51. Et quelques pages plus loin : « ... si la *lumière* doit être, alors le concept doit être posé et anéanti » (WL, p. 40, tr. fr., p. 54).

intérieure (*Trieb*). L'institution du métalangage en tant que figure spécifique de la réflexion consiste ainsi dans l'acte d'articulation entre le voir originnaire du sujet et la puissance qui l'accompagne nécessairement.

Cette manière de discuter l'aphasie permet de faire une rectification de certains termes employés par Roman Jakobson lorsqu'il se réfère aux troubles de langage. De fait, Jakobson insiste à plusieurs reprises sur l'idée que, chez l'individu aphasique, c'est de la *perte* de l'aptitude au métalangage dont il s'agit de comprendre le statut. Or l'usage de ce terme de *perte* nous conduit à concevoir l'aptitude au métalangage sous le mode d'un *objet* que les individus peuvent *avoir* en possession et éventuellement perdre. Comme tout objet, l'aptitude serait aussi *quelque chose* dont on peut être dépossédé. Pourtant Fichte nous invite à considérer la possibilisation du métalangage sous le mode d'une *action*. Nous avons thématiqué celle-ci en mobilisant les concepts de *vision* et de *puissance* dont l'*articulation* rend possible l'institution du métalangage.

L'intérêt d'une telle interprétation fichtéenne des troubles de langage est double. Le premier est directement lié à nos considérations précédentes. En effet, notre interprétation aide à mieux comprendre, sur un niveau théorique, le statut de l'aphasie chez Jakobson. Lorsqu'il analyse l'aptitude au métalangage, Jakobson pose le problème du *saisissement* des unités linguistiques remplaçables par d'autres entités du langage. L'individu aphasique est ainsi incapable de *délimiter* et, ce faisant, saisir l'individualité d'un trait distinctif du langage. Or ce problème indiquant un trouble dans l'action du sujet est, chez Jakobson, aussitôt recouvert par une terminologie se rapportant au statut des objets du monde. En adoptant le point de vue selon lequel l'aphasie est un trouble d'action, nous nous donnons l'occasion de la traiter de manière spécifique à un niveau pratique. C'est là le deuxième gain de notre interprétation. Si l'aphasie est une action troublée, on peut concevoir un *exercice* sur cette action afin de lui donner une nouvelle direction affranchie de son statut pathologique. Le traitement de l'aphasie est ainsi une action sur l'action troublée, il relève d'une puissance rendant possible la sortie de l'état pathologique de l'individu aphasique. C'est ce que l'interprétation en termes d'objet rend impossible dans la mesure où le travail sur une action troublée ne peut pas se faire en fabriquant des choses à partir d'un matériel extérieur que le sujet aphasique ne peut que recevoir.

Revenons sur l'ensemble de notre parcours afin de comprendre si l'objectif posé au départ a été atteint au terme de nos analyses. Notre démarche consiste en ceci qu'elle part d'une description des troubles aphasiques de langage afin de mettre en relief les règles régissant le fonctionnement normal de la langue. Ce faisant, notre intention était d'éviter la réduction de la spécificité des pannes de

langage à l'homogénéité d'une norme apriorique se situant au fondement des pratiques langagières. Pourtant une telle démarche reste inévitablement descriptive tant qu'elle se limite au simple *constat* des règles. Pour avancer dans cette direction d'analyse, il faut thématiser le processus rendant possible le déploiement des opérations du langage. C'est par le recours au transcendantalisme fichtéen qu'un tel approfondissement nous paraît atteignable. Si la linguistique se borne à faire une *typologie* des troubles aphasiques, le point de vue philosophique développé dans notre article permet de comprendre, sur cette base typologique, la genèse des conditions enveloppant les actions primaires de la langue dont l'aptitude au métalangage avait plus précisément attiré notre attention. Le gain principal de ce travail philosophique est de comprendre les opérations subjectives qui structurent le fonctionnement de la langue tout en ouvrant l'espace d'un exercice sur une action troublée échappant à une simple répétition des normes langagières généralement admises dans la pratique d'apprentissage de la langue. Ainsi, la singularisation des troubles aphasiques dont l'analyse a été ici approfondie d'un point de vue fichtéen n'a pas pour enjeu la simple redécouverte des normes de la langue mais, plus profondément, la mise à l'épreuve de la créativité humaine en tant qu'action sur l'action troublée. Selon cette perspective, la *réflexibilité* n'est pas la condition dans laquelle s'opère le retour à une normalité préalable définissant la santé de l'individu, mais l'espace de la créativité et de l'invention des nouvelles normes langagières.

La conclusion de notre article met en évidence un nouveau problème qui consiste à savoir *dans quel dispositif empirique* le déploiement d'une telle action sur l'action troublée peut s'incarner. En d'autres mots, quelle pédagogie du regard faut-il mettre en œuvre afin de rendre effective l'action sur l'action des autres ? En quoi réside, plus précisément, la spécificité de la première action agissant sur l'action troublée de l'individu aphasique ? Une telle problématisation exige un nouvel investissement conceptuel de l'aphasiologie corroborée par un approfondissement proprement philosophique de la pratique pédagogique nécessaire à l'apprentissage des aptitudes linguistiques en panne.

**Oleg Bernaz** est post-doctorant au Centre de Philosophie du Droit (Université catholique de Louvain) où il mène ses recherches sur les théories de l'action collective, la philosophie de l'histoire et l'épistémologie des sciences humaines dans l'Union Soviétique (1920–1930).

E-mail : oleg.bernaz@uclouvain.be